



ville de  
**Grans**

Hôtel de ville  
Boulevard Victor Jauffret  
13450 Grans  
Tél. : 04 90 55 99 70  
Fax : 04 90 55 86 27  
www.grans.fr

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 22/04/26

ID : 013-211300447-20260421-DEC\_2026\_45-AU



## DÉCISION DU MAIRE

(Application de l'article L 2122-22 du  
Code Général des Collectivités Territoriales)

**N° 2026/45**

**1.4 Autres types de contrat**

**Approbation de l'offre de la société HSE SALON NET pour une mission de lavage des surfaces vitrées de l'école maternelle de la commune de Grans**

Le Maire de la Commune de GRANS,

Vu la délibération n° 2026/19 du 23 mars 2026 donnant délégation au Maire pour une partie des matières énumérées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics n'excédant pas 100 000,00 Euros HT (cent mille euros),

Considérant la nécessité de la commune de faire nettoyer par une entreprise les surfaces vitrées de l'école maternelle de la commune de Grans,

Vu la consultation lancée auprès des sociétés, HSE SALON NET et LES ATELIERS GAÏA,

Vu les deux offres remises et l'analyse de celles-ci,

Considérant que l'offre de la HSE SALON NET enregistrée en Mairie le 20 avril 2026 sous la référence GED 2026-1185, correspond au besoin exprimé par la commune et est économiquement la plus avantageuse,

### DÉCIDE

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

De signer l'offre pour une mission de lavage des surfaces vitrées de l'école maternelle située sur la commune de Grans, avec la société HSE SALON NET, sise BP143 – 13654 SALON DE PROVENCE, pour un prix global et forfaitaire toutes taxes comprises de sept cent quatre-vingt-dix euros et cinquante-six Cts (790.56 TTC).

#### **Article 2 :**

Le contrat est conclu à compter de sa notification jusqu'à l'achèvement des prestations.

#### **Article 3 :**

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif.

#### **Article 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de Grans sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée conformément à la loi et fera l'objet d'une ampliation à Monsieur le sous-préfet d'Istres, aux services techniques et au service des Finances.

Conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MARSEILLE, sis 31 rue Jean François Leca – 13002 MARSEILLE (tél. : 04.91.13.48.13 / Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr) dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Un recours administratif est également possible auprès de l'autorité du présent acte dans le délai de deux (02) mois à compter de sa publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux (02) mois suivant la notification de la décision de rejet express du recours administratif ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de deux mois dont disposait l'autorité signataire, en cas de rejet implicite dudit recours. Toute saisine du Tribunal Administratif de MARSEILLE peut s'opérer par voie postale, soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures : <http://www.telerecours.fr/>

Fait à GRANS, le 21 avril 2026

Publié le 22/04/26

Le Maire,

**Philippe LEANDRI**

Signé par : Philippe  
LEANDRI  
Date : 21/04/2026  
Qualité : SIGNATURE  
DOCUMENTS ACTES

# SALON NET



## Devis N° D26186

Client GRANSVILL Date 16.04.2026

MAIRIE DE GRANS

HOTEL DE VILLE  
BOULEVARD VICTOR JAUFFRET  
13450 GRANS

Lieu d'intervention

ECOLE MATERNELLE PREVERT  
BOULEVARD VICTOR JAUFFRET  
13450 GRANS

Page 1/1

Désignation	Quantité	Unit	Prix Unit.	% Remise	Montant HT
<b>Prestation ponctuelle,</b> - Lavage des surfaces vitrées de toute l'école maternelle <b>Prix forfaitaire pour une prestation ponctuelle</b>	1,00		658,800		658,80

BASE HT	% TVA	TVA
658,80	20,00	131,76

Total HT	658,80
T.V.A.	131,76
<b>Total TTC €</b>	<b>790,56</b>

Ce devis est rédigé en double exemplaire dont un original est à conserver par le client et un duplicata à nous retourner dûment daté, signé et paraphé avec la mention "Bon pour Accord" sans omettre d'apposer le cachet commercial. Le client reconnaît avoir lu et accepté les C.G.V. annexées au contrat.

Fait à Grans Le 22/04/26

Signature du Client :

Signature du Prestataire :

dûment habilité par décision n°2026/45 du 21/04/26

Prestation de service – TVA sur encaissement

SALON NET - BP143 13654 Salon de Provence – Site : [www.salon-net.fr](http://www.salon-net.fr)

Siège Social : HSE propreté et services 11 avenue du Compagnonnage Z.A de Fontcouverte - 84000 AVIGNON

Mail : [contact@hseproprete.fr](mailto:contact@hseproprete.fr) – Site : [www.hseproprete.fr](http://www.hseproprete.fr) - Tél. : 04 90 89 60 57

APE : 8121 Z - TVA intracommunautaire : FR 52 513 722 942 - Siret : 513 722 942 00036 – Capital 50 000,00 €